

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/07/28/2017030923/justel>

Dossier numéro : 2017-07-28/05

Titre

28 JUILLET 2017. - Arrêté du Gouvernement wallon fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 23-09-2019 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 07-08-2017 page : 77952

Entrée en vigueur : 28-07-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2019-09-13/04, art. 11, 002; En vigueur : 13-09-2019>